

Syndicat Les eaux du Velay (SEAVR)

Enquête publique du zonage d'assainissement de la commune de Costaros

Par arrêté du 9 janvier 2018,

Le Président du syndicat les Eaux du Velay a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la délimitation des zones d'assainissement de la commune de Costaros.

Monsieur Roger PORTAL est désigné comme commissaire enquêteur titulaire.

L'enquête se déroulera en mairie (jours et heures habituels d'ouverture), du lundi 12 février 2018 au vendredi 16 mars 2018

Monsieur Henri BOUTE recevra :

En mairie de Costaros:

- **Lundi 12 février de 9h à 12h**
- **Mercredi 28 février 2018 de 9h à 12h**
- **Vendredi 16 mars de 14h à 17h**

Pendant la durée de l'enquête, les observations seront consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie ou adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie.

Le dossier ainsi qu'un registre pour recueillir les observations seront également à disposition sur le site <https://www.registredemat.fr/costaros43>. pendant toute la durée de l'enquête.

Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public dès réception en mairie.